

LE P'TIT MAREUILLAIS OCTOBRE 2017



Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue dans votre petit journal d'automne. Une drôle de saison, un été indien qui s'est installé depuis quelques jours. C'est toujours agréable d'avoir de belles journées ensoleillées et douces; Ce qui préoccupe, c'est le manque de précipitations qui commence à devenir alarmant. Il faudra vraiment une arrière-saison et un hiver très arrosé pour essayer de compenser un peu le manque d'eau. Certains départements du sud de la France, comme l'Hérault, sont en déficit hydrologique (80%). Pour le Poitou-Charentes, il se situe entre 10 et 25% pour la période allant de novembre 2016 à septembre 2017.

Un début d'automne avec des travaux importants sur votre commune. A retenir, les travaux sur les places de l'église et de la mairie qui sont pratiquement terminés. Travaux de numérotation des tombes au cimetière. Je vous en parlerai en détail dans ce journal, ainsi que d'autres qui sont en préparation.

Je vous informerai dans ce journal de l'avancée du dossier photovoltaïque, ou plutôt de l'attente de nouvelles qui pourraient nous permettre de le mener au bout.

Enfin, je vous ferai un nouveau point sur le personnel.

Je vous souhaite, ainsi que les conseillers municipaux, une bonne lecture et profitez bien de ce temps exceptionnel pour la saison.....

Bonne lecture à vous.

POINT SUR LES TRAVAUX



Les travaux de voirie

Les travaux du FDAC sur les places de la mairie et de l'église sont pratiquement terminés. Ces travaux se sont bien déroulés et l'entreprise a veillé à gêner le moins possible les deux riverains de la place de l'église. La voirie a été refaite et des places de parking aménagées. L'écoulement des eaux pluviales a été traité. Le parvis de l'église a été divisé en deux parties : une partie réalisée en enduit clair au plus près de l'église, l'autre partie en sable collé. Attendons de voir lorsqu'il pleuvra. La partie entre la mairie et la rue de la Tape a été engazonnée. L'enrobé a été appliqué sur une partie de la place de la mairie, l'autre partie en enduit clair. Il reste à matérialiser les places de parking pour les personnes à mobilité réduite et à appliquer un enduit clair le long de l'église, côté place de la mairie. Il faut aussi semer du gazon sur la place de l'église et implanter des plots, afin d'éviter que les véhicules circulent sur le parvis de l'église. Des arrêteurs en bois seront installés sur les places de parking, côté église. L'entreprise CPS doit intervenir à la fin du mois d'octobre pour cette implantation ainsi que celle du parking de l'école.

Pas d'autres travaux sur la voirie durant cet été. Nous allons commencer à programmer les travaux 2018 et penser au budget pour les réaliser. Pour l'instant, des prévisions de travaux dans le haut de la rue du Clos et en bas de la rue des prairies seront examinées prochainement. Et pour rappel, des améliorations dans la cour de l'école.

Concernant l'entretien de la voirie, en particulier le broyage, il est envisagé de faire appel à la commune de Rouillac pour ces travaux. Je vous expliquerai dans la rubrique « personnel », les raisons de ce choix.



Les travaux des bâtiments

A l'école, des travaux d'entretien et de réparation sont effectués à la demande. Un devis a été reçu pour remplacer le portail d'entrée. Il sera examiné lors d'un prochain conseil municipal.

A la salle des fêtes, des devis ont été reçus pour le remplacement des fenêtres à l'arrière du bâtiment, lesquelles sont totalement dégradées.

Au cimetière, l'entretien des allées est assuré régulièrement, (environ toutes les 3 semaines à un mois) par l'association INSERT'R de Rouillac. Vous savez que les collectivités ne doivent plus utiliser de désherbant et l'employé communal ne peut pas se consacrer aussi souvent à l'entretien du cimetière, qui représente, rien que pour les allées, entre 15 et 20 heures de travail selon l'état. L'employé assure la tonte des petites allées entre les rangées de tombes. Quelques personnes retirent l'herbe qui pousse entre les tombes et je les en remercie. C'est un geste citoyen qui mériterait d'être suivi par tous.

Toujours à propos du cimetière, nous avons entrepris la numérotation des tombes et caveaux. C'est un travail long et fastidieux. Je le réalise avec l'employé communal en suivant sur le plan, l'ordre des numéros. Nous sommes aidés quelquefois par une personne bénévole résidant sur la commune. Ne soyez pas surpris en voyant les petites étiquettes collées sur le côté de vos concessions.

Nous vous informons également que dans le cadre de la reprise de concessions, l'entreprise Marquet Jean-Marie et Boutin Stéphane a procédé à la deuxième partie des reprises en effectuant 10

exhumations dans la semaine du 11 au 14 octobre.

Pour en terminer avec le cimetière, nous réfléchissons à une autre solution que l'enherbage total des allées que nous avons envisagé.

A l'église, le couvreur est venu effectuer les travaux de toiture sur le clocher et les annexes, suite à la tempête de février dernier.

Pas de travaux particuliers au niveau de la mairie.

Il est à noter que nous sommes dans l'obligation de faire un diagnostic amiante des bâtiments. Des devis ont été reçus et seront examinés au prochain conseil municipal.



Point sur les projets photovoltaïques

Pour les deux projets, un dossier a été déposé auprès de la région pour connaître la subvention à laquelle nous pouvons prétendre, dans le cadre du FEDER. Il est évident que le projet de l'ombrière des trois chênes au terrain de football ne pourra être réalisé qu'avec l'obtention d'une aide financière.

Pour obtenir la réponse à ce dossier, le délai se situe entre 3 et 6 mois. Nous attendons également le résultat de l'étude d'ENEDIS (ERDF) concernant le raccordement.

Pour le projet toiture salle des fêtes côté rue des écoles, une déclaration a été déposée auprès des services de l'Etat.

Si tous les éléments sont positifs, les travaux pourraient débuter en février 2018 pour le projet à la salle des fêtes et début d'été 2018 pour l'ombrière. Dossier à suivre.....

Les propos ci-dessus sont un rappel du journal de cet été. Depuis, nous n'avons pas eu que des bonnes nouvelles. La loi et ses travers obligent la commune à établir des budgets annexes pour ces projets, ce qui implique des heures de secrétariat supplémentaires. Mais le plus préoccupant est que ces budgets, notamment concernant les études à réaliser en amont, ne peuvent pas être alimentés par le budget communal et donc obligent la commune à ouvrir une ligne de trésorerie auprès d'une banque pour le financement de ces études, ce qui représente forcément un coût supplémentaire. A l'heure où les collectivités sont sommées de faire des économies, c'est un peu fort!!!! Le dossier est entre les mains du Préfet, du sous-Préfet et du Ministre de la transition énergétique. La commune s'est positionnée pour faire « un geste pour la planète », mais les pouvoirs publics ne nous y aident pas. Je vous tiendrai informés des réponses faites....



Rythmes scolaires

Juste un petit mot pour vous informer que l'ensemble des partenaires, SIVOS, parents d'élèves, enseignants et aussi les enfants sont satisfaits de la continuité de la semaine des 4 jours et demi, conservée sur le RPI. Seul bémol, au niveau de l'ALPR, c'est un peu compliqué pour l'accueil des enfants soit en journée complète, soit juste pour les repas, soit pour les après-midis. L'association a dû s'adapter. Début 2018, les enseignants lanceront une enquête auprès des parents pour connaître leurs souhaits pour la rentrée 2018-2019.

Point sur le projet de territoire du Rouillacais

Cet été, le cabinet de consultants ARCHOS, mandaté pour ce projet, a remis un diagnostic complet de toutes les investigations faites sur le territoire. Une photographie précise des points forts, des points faibles, des acquis, des besoins et demandes, a été effectuée. En lien avec le PLUI (à suivre), nous n'avons pas encore eu la réunion de rentrée pour poursuivre le projet et dégager les grandes orientations à définir; Nous prenons du retard et personnellement, je le regrette car l'Etat, en la personne du Préfet, est solidaire de ces projets.....



Point sur le PLUI -plan local d'urbanisme intercommunal-

Le diagnostic a été réalisé par le cabinet URBAM. Nous avons eu une première réunion pour définir les orientations du PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

Je vous avais donné mon opinion, après avoir entendu le rapport de présentation, et celle-ci n'a pas changé. Il va être de plus en plus difficile de construire dans nos petites communes et les surfaces allouées à la construction seront réduites et essentiellement concentrées dans des zones déjà urbanisées, dans le bourg centre et les communes les plus importantes.

Les maires présents lors de la dernière réunion, ont des réflexions à mener et des préconisations et arguments à trouver..... Vaste sujet qui risque d'impacter le territoire et la solidarité communautaire.

Les cabinets URBAM et ARCHOS travaillent en lien sur les deux projets.

Point sur le personnel

Pas de changement au niveau de la secrétaire de mairie, laquelle effectue 17h30 sur la commune et remplit parfaitement ses fonctions. Elle est souvent sollicitée par les administrés et parvient néanmoins à s'acquitter de ses tâches administratives. Si nous menons nos projets photovoltaïques à terme, il faudra, je pense, revoir ses amplitudes horaires. A compter du 1^{er} novembre 2017, nous aurons en charge l'enregistrement des PACS ainsi que les changements de prénom et les rectifications des actes d'état civil.

Au niveau de l'agence postale, l'agent en charge de ce travail poursuivra ce dernier, même en étant à la retraite; et ce à partir du 1^{er} décembre 2017. Nous avons demandé à Mme Sarah Bertranet si elle serait intéressée par des heures de ménage à la mairie, la Poste, et ponctuellement l'église et la salle des fêtes, à raison de 10 heures mensuelles. Elle est d'accord et interviendra courant novembre avec l'agent actuel, qui lui indiquera les tâches à effectuer.



Au niveau des services techniques, c'est un peu plus compliqué; Nous avons actuellement Mr Pereanu en contrat aidé et travailleur handicapé 26 heures par semaine; le reste de son temps étant alloué au SIVOS pour la conduite du bus. Son contrat se termine le 5 mars 2018 et je n'ai aucune idée, à ce jour, de l'aide que nous aurons par la suite. C'est un employé sérieux et travailleur que nous souhaitons garder. Il prend son travail à cœur et effectue les tâches que nous lui donnons; c'est un peu plus compliqué au niveau du broyeur, car son handicap l'empêche de faire certains gestes pour ce travail et c'est pour cette raison que nous ferons appel à la ville de Rouillac.

Nous avons prévu de reprendre un agent missionné par le centre de gestion, Mr Gaumet, avec une prise en charge de 75%, à partir du 1^{er} novembre mais malheureusement pour nous, la commune de Gensac La Pallue souhaite le garder et va très certainement lui proposer un poste à temps plein par la suite. La commune n'envisage pas de recruter un nouvel agent, mais cherche d'autres solutions ponctuelles.

Nous avons également le cas de Mr Morellet qui est en congé sans solde pour cause « d'aidant familial » depuis le mois de février 2017. Son contrat aidé se termine fin mai 2018. Depuis le 1^{er} août, il est en arrêt de travail car il s'est cassé le poignet. Je suis allée avec lui à la CARSAT pour connaître la date officielle de son départ en retraite, puisqu'il vient d'avoir 64 ans. Je n'ai pas d'information précise quant à cet agent et c'est un problème pour la commune.



Je vous ai livré les dernières nouvelles de votre commune et des dossiers à suivre à la communauté de communes. Nous avons fait un nouveau point d'étape de nos finances à 9 mois, avec l'aide de Monsieur Cerveau et le budget prévu en ce début d'année 2017 a été respecté. Nous devrions, sauf imprévu, repartir sur de bonnes bases au budget 2018.

INFORMATIONS DIVERSES



Spectacle du 3ème âge

Je vous l'avais déjà annoncé, le conseil municipal vous convie le 5 décembre prochain à 20h30 au nouveau spectacle du groupe IRISH CELTIC. Les personnes concernées recevront très prochainement les modalités d'inscription et autres informations utiles.



Ordures ménagères

Je me fais le relais de la communauté de communes et du journal la Charente Libre, concernant le ramassage des ordures ménagères (sacs noirs). Depuis le mois de MARS 2017, les agents collecteurs ne doivent plus collecter les ordures ménagères contenues dans des poubelles style lessiveuse. Seuls les CONTAINERS à ROULETTES HOMOLOGUES et les SACS posés au sol seront collectés. Toutefois, la communauté de communes accepte de collecter encore des bacs non homologués jusqu'au 31 décembre 2017, afin de vous laisser un délai supplémentaire pour vous équiper. Au-delà de cette date, aucun bac non normalisé ne sera collecté.

L'information a été diffusée en début d'année et si vous souhaitez commander des containers, adressez-vous à la communauté de communes – service ordures ménagères ou à la mairie aux jours et heures d'ouverture. Les tarifs pour les bacs poubelles sont les suivants :

120 litres noir ou jaune : 25€

240 litres noir ou jaune : 36€



Vous trouverez dans ce journal une plaquette concernant une habitante de Mareuil qui propose ses services à la population et au-delà.

Egalement, la MSA organise des ateliers thématiques pour les plus de 60 ans.

Vous trouverez le détail de ces ateliers un peu plus loin dans le journal.



La cérémonie du 11 novembre se déroulera au monument aux morts à 11h30 et sera suivie du verre de l'amitié dans la salle de la mairie.



LE NIVEAU DE L'EAU A LA FONTAINE A ETE RELEVE LE 17 OCTOBRE : IL ETAIT DE 15 CM.



Préventions vols

Nous avons été interpellés par la brigade de la gendarmerie de Jarnac sur la lutte des cambriolages.

Nous allons arriver à la Toussaint très rapidement.

Voici quelques précautions à prendre :

- Ne pas laisser de sac à mains ou autres valeurs dans les voitures stationnées sans surveillance. Ne tentez pas le diable. Une minute suffit largement pour se faire casser la voiture et voler ses biens par des gens très « PROFESSIONNELS » en la matière.

La gendarmerie effectue au quotidien des services de prévention par la distribution de flyers déposés sur les voitures des personnes imprudentes, sur toutes les zones de stationnement (piscine- grande surface- terrain de sport, etc)

Sans oublier que nous faisons partie du dispositif « voisins vigilants ».

Nous vous rappelons les 3 coordonnateurs du dispositif : Mr Gérard Viger, Mr Denis Jacquet, Mr Bordonado Claude.

N'hésitez pas à nous signaler tout comportement suspect et à relever les plaques d'immatriculation.

ENEDIS

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue de la qualité de fourniture d'électricité, Enedis, gestionnaire du réseau de distribution publique, va procéder dès le mois de septembre à la visite préventive des lignes électriques HTA 20.000 volts à l'aide d'un hélicoptère équipé d'un scanner 3D. Cette année 263 communes du département, dont la notre, seront survolées pendant 3 ou 4 semaines environ en fonction des conditions météorologiques.

Objectifs des survols :

- Détecter les signes d'usure d'éléments du réseau situés en hauteur ou dans des zones inaccessibles lors des visites à pieds.

Pour information, l'appareil vole à très basse altitude et 30 km/h en moyenne, au dessus du réseau électrique et rarement plus de quelques secondes en ligne droite.

Pour rappel



Forages

Toute personne ayant fait un forage ou projetant d'en faire un, doit IMPERATIVEMENT le déclarer : loi sur l'eau, article L214-1 et suivants du code de l'environnement « Tout forage d'une profondeur de plus de 10 mètres doit faire l'objet d'une déclaration à la mairie ».

Vous pouvez contacter la mairie ou venir aux jours et heures d'ouverture pour tout renseignement à ce sujet.



Feux de plein air

J'ai constaté souvent que des feux avaient été allumés dans le village sans autorisation et en dehors des périodes autorisées. Celles-ci sont : du 1^{er} octobre au 31 décembre UNIQUEMENT entre 11h et 15h30 (heure maximale d'extinction) et du 1^{er} mars au 31 mai entre 10h et 16h30 (heure maximale d'extinction). L'autorisation est délivrée en mairie et doit être demandée 5 jours ouvrés avant l'allumage. Elle est valable 15 jours et peut être renouvelée dans la limite de la période autorisée.

NB : A compter du 1^{er} juin 2018, les feux seront totalement interdits.

MONALISA

– MOBilisation NAtionale contre L'ISolement des Agés – se lance en Charente !

*Que vous soyez voisins, famille, acteurs associatifs, publics et privés, professionnels, élus, commerçants, ...
participez!*

Qu'est-ce que l'isolement ?

Selon la Fondation de France, sont considérés comme étant en situation d'isolement relationnel les personnes qui n'ont pas ou peu de relations sociales au sein des cinq réseaux suivants : familial, professionnel, amical, affinitaire et territorial. Et cet isolement devient plus important avec l'avancée en âge.

Pour Eurostat, le **sentiment** d'isolement et de solitude s'évalue à travers 2 critères : le manque d'aide de personne et l'absence de personne à qui parler.

Qu'est-ce que MONALISA ?

En France, en 2014, 1,5 million de personnes âgées sont en situation d'isolement relationnel.

C'est pour s'élever contre ce constat que la mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées a été lancée au niveau national en 2014.

Des citoyens, des associations et des institutions se mobilisent ensemble. Cette démarche collaborative vise à encourager la **participation de tous** pour développer la création de lien social de proximité.

Les valeurs partagées par la coopération départementale Monalisa Charente

- ☑ Respect de la dignité humaine
- ☑ Ouverture aux autres et aux différences
- ☑ Engagement citoyen
- ☑ Recherche de l'intérêt général

Les objectifs de la coopération

- ⇒ Repérer les personnes isolées
- ⇒ Construire un réseau de solidarités en partageant les informations, les compétences, les savoir-faire et les ressources
- ⇒ Valoriser les actions existantes et en développer de nouvelles si nécessaire

Que peut-on faire en tant que citoyen ?

Si cette action vous touche, n'hésitez à vous inscrire à notre atelier de formation (2 jours) gratuit sur « l'écoute active » pour effectuer des visites à domicile et participer ainsi à la lutte contre l'isolement. Demandez le calendrier de formation en Charente au 05.45.37.33.33

Une attention portée, un bonjour, une visite, un coup de main ponctuel sont des gestes simples qui permettent de lutter contre l'isolement des personnes âgées.



COOPERATION DEPARTEMENTALE MONALISA CHARENTE
Basée à la Fédération ADMR Charente
60 route de St Jean D'Angély - 16710 Saint Yrieix sur Ch.
05.45.37.33.33
Contact : Marie-Laure
chargée de mission



Picoury,



La retraite, tout un programme

Bien vieillir (6 séances de 3 heures, Tarif : 20€ les 6 séances)

- Le vieillissement réussi
- L'alimentation
- Les 5 sens
- La prévention de l'ostéoporose
- Le sommeil
- Les médicaments
- La santé bucco-dentaire

PEPS Eurêka (11 séances de 2h30, Tarif : 20€ les 11 séances)

- Les différentes stratégies de mémorisation
- Ciblage sur les situations difficiles les plus courantes de la vie quotidienne (noms propres, lieu, objet, chiffres...)

Objectif Equilibre (15 séances de 1 heure, Tarif : 20€ les 15 séances)

- Mobilité et souplesse articulaire
- Renforcement musculaire
- Respiration, relaxation
- Prévention des chutes

Nutrition Santé Séniors (6 séances de 2h30, Tarif : 20€ les 6 séances)

- Pourquoi et comment je mange ?
- L'équilibre alimentaire
- Etre un consommateur averti
- Aliments : cuisson et stockage
- Alimentation et prévention santé
- Alimentation et convivialité



Santé vous bien au volant (3 séances de 2 heures, Tarif : 20€ les 3 séances)

- Savoir agir et réagir efficacement au volant
- Savoir gérer les situations de stress
- Quiz autour des panneaux de signalisation

Vers un habitat facile à vivre (5 séances de 3 heures, Tarif : 20€ les 5 séances)

- Circulez, la voie est libre !
- A l'abri dans les pièces d'eau
- Douce chaleur dans les pièces de vie
- Agir et réagir en cas d'accident
- Mon projet d'habitat facile à vivre



PROGRAMME
Ateliers Informatique Itinérants

Atelier 1 : Nos alliés du numérique :

- Accueil/ votre matériel
- Utilisation clavier, souris, tablette
- Connexion box, wifi
- Logiciels
- Conclusion et évaluation

Atelier 2 : Internet

- Internet, généralités
- Accéder à un site et faire des recherches
- Conclusion et évaluation

Atelier 3: Messagerie, mes démarches en lignes, accès aux droits

- Le courrier électronique ou mail
- Accès aux droits
- Conclusion évaluation
- Annexe 1 création adresse Gmail

Atelier 4 : Restons connectés web 2 .0 (facebook,skype...)

- Web 2.0
- Présentation de :
 - Logiciel/ application de gestion de photos
 - Logiciel/ application de communication vidéo
- Conclusion évaluation

Pour tous renseignements allez sur le site mareuil.e-monsite.com ou à la mairie

Prestation de services à la personne

Des enfants aux personnes âgées et aux aidants



- Réalisation des courses
- Accompagnement pour des déplacements (pratique de loisirs, promenade, courses, rendez-vous médicaux etc)
- Accompagnement des enfants à une activité extra scolaire
- Besoin de relais à votre domicile le temps d'un rendez-vous
- Aide pour personnes suite à une maladie, une hospitalisation ou grossesse

Forte de mon expérience, sérieuse, dynamique, j'offre mes services dans la bonne humeur, l'écoute et le partage de moments positifs

Secteur : Sigogne – Rouillac – Jarnac (10 kms aux alentours)

N'hésitez pas à me contacter au : **06.05.46.30.89**

Paiement **uniquement** en chèque Emploi Service

Mme Lavalette Lucie

Je vous rappelle que je suis à votre disposition si besoin. Vous pouvez me contacter au 06.26.90.15.56.

Les membres du Conseil municipal vous souhaitent une bonne lecture et restent à votre écoute si besoin.

A très bientôt

